

# **Médecins Sans Frontières Luxembourg (A.s.b.l.)**

## **Comptes annuels révisés au 31 décembre 2017**

68, rue de Gasperich  
L-1617 Luxembourg  
**R.C.S. Luxembourg : F4090**



# MSF - Luxembourg, Médecins sans Frontières Luxembourg A.s.b.l.

## Bilan au 31 décembre 2017

(exprimé en Euros)

<b>ACTIF</b>	<b>Note(s)</b>	<b>2017 EUR</b>	<b>2016 EUR</b>
<i>Actif immobilisé</i>			
- immobilisations incorporelles	2.2,3	44 159	62 695
- immobilisations corporelles	2.3,4	<u>205 920</u>	<u>268 805</u>
		250 079	331 500
 <i>Actif circulant</i>			
Créances dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an :			
- financements à recevoir	5	16 985	92 548
- créances sur d'autres sections MSF	6	53 587	37 113
- autres créances		748 619	753 508
- avances effectuées envers d'autres sections MSF	7	5 882	17 036
 Avoirs en banque, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse			
		<u>2 341 005</u>	<u>1 629 857</u>
		3 166 078	2 530 062
 <i>Comptes de régularisation</i>			
	2.7	11 105	12 283
 <b>Total de l'actif</b>			
		<u><u>3 427 262</u></u>	<u><u>2 873 845</u></u>

Les notes en annexe font partie intégrante de ces comptes annuels.

# MSF - Luxembourg, Médecins sans Frontières Luxembourg A.s.b.l.

## Bilan au 31 décembre 2017

<b>PASSIF</b>		<b>2017</b>	<b>2016</b>
		<b>EUR</b>	<b>EUR</b>
<i>Fonds propres</i>			
- résultats reportés	2.5,8	1 966 415	2 433 073
- résultat de l'exercice	2.5	<u>403 073</u>	<u>(466 658)</u>
		2 369 488	1 966 415
Dettes dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an :	2.6		
- dettes envers d'autres sections MSF	9	868 727	619 395
- dettes envers les bailleurs de fonds institutionnels	10	39 844	56 162
- dettes sur achats et prestations de services		39 428	117 138
- dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale		109 775	114 735
		1 057 774	907 430
<b>Total du passif</b>		<b><u>3 427 262</u></b>	<b><u>2 873 845</u></b>

Les notes en annexe font partie intégrante de ces comptes annuels.

# MSF - Luxembourg, Médecins sans Frontières Luxembourg A.s.b.l.

## Compte de pertes et profits au 31 décembre 2017

		<b>2017</b>	<b>2016</b>
		<b>EUR</b>	<b>EUR</b>
Chiffre d'affaires net			
Dons reçus de particuliers & de sociétés	11	6 456 053	4 606 802
Dons reçus d'organisations privées	12	101 388	126 769
Financements publics et institutionnels	13	5 440	845 290
Autres produits d'exploitation		12 873	32 175
Participation aux missions conduites par d'autres sections MSF	14	3 861 039	3 889 077
Autres charges externes	15	866 703	786 952
Frais de personnel	16		
Salaires et traitements		1 175 515	1 152 825
Charges sociales			
- couvrant les pensions		90 050	93 676
- autres charges sociales		87 535	73 935
Corrections de valeurs sur immobilisations corporelles et incorporelles		89 816	83 429
Autres intérêts et autres produits financiers		3 341	6 876
Intérêts et autres charges financières		5 364	4 676
Résultat de l'exercice		403 073	(466 658)

Les notes en annexe font partie intégrante de ces comptes annuels.

# **MSF - Luxembourg, Médecins sans Frontières Luxembourg A.s.b.l.**

## **Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2017**

### **Note 1 - Généralités**

L'Association sans but lucratif MSF - Luxembourg, Médecins sans Frontières Luxembourg A.s.b.l. (ci-après L'Association), est une association de droit privé à vocation internationale et a été créée le 24 mars 1986. Les statuts ont été modifiés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 avril 1997. Le siège est établi à Luxembourg. L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre.

L'Association a pour objet :

- de réunir tous les médecins et membres des corps de santé, volontaires pour apporter leur aide humanitaire aux populations en danger et leur assistance aux populations éprouvées par des cataclysmes, des accidents collectifs ou des situations de belligérance,
- de mobiliser en faveur de ces populations tous les moyens humains et matériels à sa disposition pour leur apporter des secours dans les délais les plus brefs, avec l'efficacité et la compétence requises,
- de rechercher tous les concours nationaux et internationaux propres à permettre à ses membres de remplir leur mission dans toutes les parties du monde où ils peuvent être appelés à servir.

Selon l'article 2 de ses statuts, L'Association se réserve le droit d'envoyer, dans la mesure de ses possibilités, des équipes de secours d'urgence aux populations éprouvées.

L'Association se réserve également le droit de refuser sa participation, soit sur décision du Conseil d'Administration, soit, en appel, sur décision de l'assemblée générale.

L'Association se met à la disposition des organismes internationaux, des gouvernements ou autorités constituées des pays éprouvés, ainsi que des organisations publiques ou privées, et des collectivités nationales ou régionales qui dans ces mêmes pays, font appel à elle.

L'Association se propose de susciter les relations avec toute université, institution de médecine ou personne, propres à améliorer les compétences de ses membres et l'efficacité de ses missions, en mettant en œuvre des programmes de formation et de recyclage pour ses membres.

L'Association fait partie de Médecins sans Frontières, une association de droit privé à vocation internationale. La fondation originale fut réalisée en France le 20 décembre 1971.

Médecins sans Frontières est une organisation internationale composée par des sections nationales. Toutes les sections obéissent à une charte commune et poursuivent le même but : rétablir aux populations en danger, santé, sécurité et dignité. Un conseil international veille à l'identité du mouvement et est responsable de l'architecture internationale.

# **MSF - Luxembourg, Médecins sans Frontières Luxembourg A.s.b.l.**

## **Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2017 (suite)**

### **Note 2 - Principes, règles et méthodes d'évaluation**

Les comptes annuels de L'Association sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg selon la méthode du coût historique et aux pratiques comptables généralement admises au Luxembourg.

Les politiques comptables et les principes d'évaluation suivis sont ceux de la loi modifiée du 19 décembre 2002 et déterminés et mis en place par le Conseil d'Administration.

La préparation des comptes annuels implique le recours à un certain nombre d'estimations comptables déterminantes. Elle impose aussi au Conseil d'Administration d'exercer son jugement dans l'application des principes comptables. Tout changement dans les hypothèses peut avoir des répercussions significatives sur les comptes annuels de la période durant laquelle ces hypothèses ont changé. Le Conseil d'Administration estime que les hypothèses sous-jacentes sont adéquates et que les comptes annuels donnent ainsi une image fidèle de la situation financière et des résultats de l'association.

L'association fait des estimations et hypothèses qui ont une incidence sur les montants repris à l'actif et au passif au cours de la période suivante. Les estimations et les jugements sont évalués de façon continue et se basent sur l'expérience passée et d'autres facteurs, dont des anticipations d'événements futurs jugés raisonnables dans ces circonstances.

Les principales règles d'évaluation adoptée par L'Association sont les suivantes :

#### **2.1 Conversion des postes en devises**

L'Association tient sa comptabilité en Euros.

Les opérations courantes libellées en devises sont converties et comptabilisées aux cours moyens du mois en cours. Les gains et pertes de change ainsi réalisés sont portés au compte de pertes et profits.

Les créances et dettes libellées en devises sont converties au cours de change en vigueur à la date de clôture. Seules les pertes de change constatées et supérieures à EUR 100 sont comptabilisées ; les gains de change constatés ne sont portés en recettes qu'en cas de fermeture du compte bancaire et livre de caisse concerné par la devise.

# **MSF - Luxembourg, Médecins sans Frontières Luxembourg A.s.b.l.**

## **Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2017 (suite)**

### **2.2 Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées à leur prix d'acquisition. Elles font l'objet d'un amortissement linéaire sur quatre ans.

### **2.3 Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur prix d'acquisition et font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée normale d'utilisation. Les taux utilisés sont les suivants :

- |                          |          |
|--------------------------|----------|
| - immeubles              | 5 %      |
| - autres immobilisations | 7 - 33 % |

### **2.4 Créances**

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est partiellement ou entièrement compromis. Ces corrections de valeurs ne sont pas maintenues si les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

### **2.5 Affectation du résultat de l'exercice**

Le résultat de l'exercice, après approbation des comptes, est systématiquement affecté en résultats reportés.

### **2.6 Dettes**

Les dettes sont enregistrées à leur valeur de remboursement.

### **2.7 Comptes de régularisation - Actif**

Ce poste comprend les charges comptabilisées pendant l'exercice mais qui sont imputables à un exercice ultérieur.



## MSF - Luxembourg, Médecins sans Frontières Luxembourg A.s.b.l.

### Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2017 (suite)

<b>Note 3 - Immobilisations incorporelles</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
	<b>EUR</b>	<b>EUR</b>
Prix d'acquisition au début de l'exercice	106 766	33 117
Acquisitions au cours de l'exercice	-	73 649
Cessions au cours de l'exercice	<u>(14 783)</u>	<u>-</u>
<b>Prix d'acquisition à la fin de l'exercice</b>	<b>91 983</b>	<b>106 766</b>
Corrections de valeur cumulées au début de l'exercice	44 071	31 924
Corrections de valeur de l'exercice	18 536	12 147
Corrections de valeur des biens cédés	<u>(14 783)</u>	<u>-</u>
<b>Corrections de valeur cumulées à la fin de l'exercice</b>	<b>47 824</b>	<b>44 071</b>
<b>Valeur comptable nette à la fin de l'exercice</b>	<b><u>44 159</u></b>	<b><u>62 695</u></b>
<b>Note 4 - Immobilisations corporelles</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
	<b>EUR</b>	<b>EUR</b>
Prix d'acquisition au début de l'exercice	1 382 660	1 368 021
Acquisitions au cours de l'exercice	8 395	14 639
Cessions au cours de l'exercice	<u>(88 069)</u>	<u>-</u>
<b>Prix d'acquisition à la fin de l'exercice</b>	<b>1 302 986</b>	<b>1 382 660</b>
Corrections de valeur cumulées au début de l'exercice	1 113 855	1 042 573
Corrections de valeur de l'exercice	71 280	71 282
Corrections de valeur des biens cédés	<u>(88 069)</u>	<u>-</u>
<b>Corrections de valeur cumulées à la fin de l'exercice</b>	<b>1 097 066</b>	<b>1 113 855</b>
<b>Valeur comptable nette à la fin de l'exercice</b>	<b><u>205 920</u></b>	<b><u>268 805</u></b>

## **MSF - Luxembourg, Médecins sans Frontières Luxembourg A.s.b.l.**

### **Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2017 (suite)**

#### **Note 5 - Financements à recevoir**

Les financements à recevoir au 31 décembre 2017 se composent comme suit :

	<b>2017</b>	<b>2016</b>
	<b>EUR</b>	<b>EUR</b>
- Ministère des Affaires Etrangères luxembourgeois	-	74 250
- Autres financements	<u>16 985</u>	<u>18 298</u>
	<b><u>16 985</u></b>	<b><u>92 548</u></b>

#### **Note 6 - Créances sur d'autres sections MSF**

Les créances sur d'autres sections MSF se composent comme suit :

	<b>2017</b>	<b>2016</b>
	<b>EUR</b>	<b>EUR</b>
- MSF Belgique	24 772	15 522
- MSF Suisse	2 840	5 262
- MSF France	11 002	6 094
- Autres sections MSF	<u>14 973</u>	<u>10 235</u>
	<b><u>53 587</u></b>	<b><u>37 113</u></b>

#### **Note 7 - Avances effectuées envers d'autres sections MSF**

Les avances effectuées envers d'autres sections MSF se composent comme suit :

	<b>2017</b>	<b>2016</b>
	<b>EUR</b>	<b>EUR</b>
- MSF International	<u>5 882</u>	<u>17 036</u>
	<b><u>5 882</u></b>	<b><u>17 036</u></b>

## MSF - Luxembourg, Médecins sans Frontières Luxembourg A.s.b.l.

### Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2017 (suite)

#### Note 8 - Résultats reportés

	<b>2017</b>	<b>2016</b>
	<b>EUR</b>	<b>EUR</b>
Résultats reportés au début de l'exercice	2 433 073	3 523 665
Résultat de l'exercice précédent	<u>(466 658)</u>	<u>(1 090 592)</u>
<b>Résultats reportés à la clôture de l'exercice</b>	<b><u>1 966 415</u></b>	<b><u>2 433 073</u></b>

#### Note 9 - Dettes envers d'autres sections MSF

Elles concernent essentiellement des dettes sur le financement de projets réalisés par d'autres sections MSF, et se composent comme suit :

	<b>2017</b>	<b>2016</b>
	<b>EUR</b>	<b>EUR</b>
- MSF Belgique	405 109	604 100
- MSF Espagne	286 375	-
- MSF Canada	-	3 365
- MSF France	151 260	-
- MSF Pays-bas	-	10 516
- Autres sections MSF	<u>25 983</u>	<u>1 414</u>
	<b><u>868 727</u></b>	<b><u>619 395</u></b>

#### Note 10 - Dettes envers les bailleurs de fonds institutionnels

Ces dettes sont généralement en relation avec des contrats de financements du Ministère des Affaires Etrangères luxembourgeois.

#### Note 11 - Dons reçus de particuliers & de sociétés

Les dons reçus de particuliers & de sociétés sont comptabilisés en fonction de leur date de réception effective.

	<b>2017</b>	<b>2016</b>
	<b>EUR</b>	<b>EUR</b>
- Dons non dédiés	5 532 132	3 631 886
- Dons dédiés	<u>1 025 309</u>	<u>974 916</u>
	<b><u>6 557 441</u></b>	<b><u>4 606 802</u></b>

## MSF - Luxembourg, Médecins sans Frontières Luxembourg A.s.b.l.

### Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2017 (suite)

#### Note 12 - Dons reçus d'organisations privées

Les dons reçus d'organisations privées sont comptabilisés au compte de résultat en fonction des engagements contractuels de ceux-ci.

	<b>2017</b> <b>EUR</b>	<b>2016</b> <b>EUR</b>
- Dons dédiés	<u>101 388</u>	<u>126 769</u>
	<b><u>101 388</u></b>	<b><u>126 769</u></b>

#### Note 13 - Financements publics et institutionnels

Les financements publics et institutionnels sont comptabilisés au compte de résultat en fonction des engagements contractuels de ceux-ci.

A la date de la clôture, ils se composent comme suit :

	<b>2017</b> <b>EUR</b>	<b>2016</b> <b>EUR</b>
- Ministère des Affaires Etrangères luxembourgeois	<u>-</u>	<u>845 290</u>
- Ministère de l'Education luxembourgeoise	<u>5 440</u>	<u>-</u>
	<b><u>5 440</u></b>	<b><u>845 290</u></b>

#### Note 14 - Participation aux missions conduites par d'autres sections MSF

Ce poste concerne principalement la participation à des missions conduites par MSF Belgique.

#### Note 15 - Autres charges externes

Les autres charges externes se composent comme suit :

	<b>2017</b> <b>EUR</b>	<b>2016</b> <b>EUR</b>
- Frais administratifs du siège	790 395	723 523
- Projets Internationaux MSF	<u>76 308</u>	<u>63 429</u>
	<b><u>866 703</u></b>	<b><u>786 952</u></b>

Pour les dons affectés à des projets précis, les sommes perçues sont considérées comme des produits pour leur globalité. La partie des dons non utilisés en fin d'exercice est transférée du compte de pertes et profits dans le poste « fonds disponibles pour projets futurs » (néant en 2016 et 2017).

## **MSF - Luxembourg, Médecins sans Frontières Luxembourg A.s.b.l.**

### **Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2017 (suite)**

#### **Note 16 - Frais de personnel**

Les frais de personnel (salaires et traitements ainsi que les charges sociales) se présentent comme suit :

	<b>2017</b>	<b>2016</b>
	<b>EUR</b>	<b>EUR</b>
- Personnel siège	1 175 515	1 152 825
- Charges sociales	<u>177 585</u>	<u>167 611</u>
	<b><u>1 353 100</u></b>	<b><u>1 320 437</u></b>

L'Association a employé 23 ETP (Face to Face and Télémartketing inclu) en moyenne au cours de l'exercice 2017 (23 ETP en 2016).

Au cours de l'exercice, L'Association a employé 3 ETP détachés par d'autres sections et a détaché 3 ETP dans d'autres sections. Ces frais et produits sont également comptabilisés au niveau des salaires.

#### **Note 17 - Jetons de présence**

Pendant l'exercice 2017, il n'y a pas eu de paiement de jetons de présence aux membres du Conseil d'Administration.

#### **Note 18 - Engagements**

L'Association n'a pas contracté d'engagements au 31 décembre 2017.

#### **Note 19 - Titres du portefeuille**

L'Association a reçu en legs des titres. Ceux-ci ne sont pas repris dans les comptes. Ils seront comptabilisés et évalués à leur juste valeur au moment de leur réalisation et de leur affectation. La valeur du portefeuille est estimée à environ 965.13 EUR au 31 décembre 2017.

Au cours de l'exercice 2017, L'Association a réalisé un produit de 50.94 EUR suite à la cession d'une partie des titres détenus.

## MSF - Luxembourg, Médecins sans Frontières Luxembourg A.s.b.l.

### Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2017

#### Note 21 - Fonds disponibles pour projets futurs

Les fonds disponibles pour projets futurs ont évolué comme suit :

		Fonds disponibles pour projets futurs au 01.01.17	Fonds reçus pour l'année	Fonds utilisés pour projets réalisés	Réaffectations de dons au courant de l'exercice	Fonds remboursés à l'Etat / à la commission Européenne / aux communes pour l'année	Fonds disponibles pour projets futurs au 31.12.17
I.	Ministère des Affaires étrangères	-	-	-		-	-
	- accord cadre	-	-	-	-	-	-
	- projets cofinancés	-	-	-	-	-	-
	- subside - sensibilisation	-	-	-	-	-	-
	- frais administrative	-	-	-	-	-	-
	- aide d'urgence	-	-	-	-	-	-
II.	Commission Européenne	-	-	-		-	-
	- aide d'urgence	-	-	-	-	-	-
	- projets cofinancés	-	-	-	-	-	-
	- donation globale	-	-	-	-	-	-
III.	Fonds provenant de Gouvernements étrangers	-	-	-			-
IV.	Fonds provenant d'autres sections MSF	-	-	-		-	-
V.	Dons en provenance de comptes	-	6 557 441	(6 557 441)		-	-
	- domiciliés au Luxembourg	-	6 314 872	(6 314 872)	-	-	-
	- domiciliés à l'étranger	-	242 569	(242 569)	-	-	-
VI.	Intérêts	-	1 380	(1 380)		-	-
	- sur comptes courants	-	-	-	-	-	-
	- sur compte à terme	-	1 380	(1 380)	-	-	-
VII.	Autres recettes à définir		20 275	(20 275)		-	-
	- Divers	-	20 275	(20 275)	-	-	-
VIII.	Dépenses administratives et frais généraux	-	-	6 176 023	-	-	-
	- frais globaux dont frais éligibles	-	-	6 176 023	-	-	-
IX.	Total		6 579 096	(6 176 023)			